



LES PESTICIDES

COMMENT S'EN PASSER
OU COMMENT
BIEN LES UTILISER

*Les consommateurs jardiniers
réagissent !*



CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

17 rue Monsieur 75007 Paris - Tél. : 01 56 54 32 10

Fax : 01 43 20 72 02 - www.clcv.org - mel : clcv@clcv.org

Créée en 1952, la CLCV est l'une des plus importantes associations nationales de défense des consommateurs. Indépendante, elle agit dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie. Elle est membre du Bureau Européen des Unions de Consommateurs et de Consumers International. Elle regroupe plus de 400 associations locales, départementales et régionales qui assurent plus de 50 000 heures par an de permanences de proximité. Elle est agréée au titre de la défense des consommateurs, de la protection de l'environnement, de l'éducation populaire et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public. Elle est reconnue représentative des locataires et des copropriétaires.

Les pesticides ont envahi les ressources en eau que nous consommons... Aujourd'hui, les pesticides posent un vrai problème de santé publique et nous en sommes tous un peu responsables : agriculteurs, collectivités, Etat, mais aussi nous les consommateurs-jardiniers.

La solution passe sûrement par des mesures de réduction ou d'interdiction mais aussi par un changement des comportements, des consommations, des méthodes chez tous les utilisateurs, y compris les jardiniers amateurs, afin de ne pas polluer notre propre environnement.

QU'EST-CE QU'UN PESTICIDE ?

Les pesticides " tueurs de fléau " gentiment appelés produits " phytosanitaires " ou " phytopharmaceutiques " désignent tous les produits destinés à combattre les insectes (insecticides), les champignons (fongicides), les " mauvaises " herbes (herbicides), les acariens (acaricides), les mollusques (molluscicides), les rongeurs (raticides)...

Les quantités de substances actives utilisées en France ont atteint 82 500 tonnes en 2002, après un pic en 1999 de 120 500 tonnes.

Il faut rappeler que la France est le deuxième plus grand consommateur de pesticides dans le monde, mais elle est aussi l'un des principaux producteurs avec trois entreprises qui représentent 80 % du marché national (Aventis, BASF et Syngenta Agro). L'utilisation d'autant de pesticides pourrait expliquer la progression importante de certains cancers, voire de problèmes génétiques.

90 % des jardiniers surdosent les pesticides

Les pesticides, supplément à *Cadre de Vie* N°150 Janvier/février/mars 2006. Cette brochure a été conçue par l'Union départementale CLCV du Finistère, avec la participation de Dorothée Quickert-Menzel, Juliette Lavisie, Thierry Saniez. **Dessins** : Juju. **Directeur de la publication** : Reine-Claude Mader. **Coordination** : Alain Chosson. **Maquette** : Philippe Régnier. Imprimerie : ETC (76). Reproduction interdite. Prix public : 1 €.

QUI EST RESPONSABLE DE LA POLLUTION ?

L'agriculture pour une part... L'atrazine aujourd'hui interdite représentait à elle seule le tiers du volume total des pesticides appliqués sur le maïs.

Et pour une autre part, les administrations, les collectivités, les gestionnaires de résidences, les entreprises, pour l'entretien des voies de chemin de fer, des routes, des espaces publics (produits trop souvent répandus sur des surfaces imperméables, dans les fossés ...) et les jardiniers amateurs, notamment en raison de surdosages des produits ou de leur mauvaise utilisation (8 000 tonnes).

PAR QUOI L'EAU EST-ELLE POLLUÉE ?

Avec les nitrates, les herbicides sont les principaux facteurs de dégradation des ressources en eaux.

Les herbicides utilisés sur les voies, et les espaces publics et les jardins, sans précaution suffisante, polluent directement les rivières. Des études ont montré que leur concentration en aval d'une agglomération pouvait être 20 fois plus importante que la concentration en amont.



La réglementation a interdit la vente et l'usage de nombreuses substances, tels l'atrazine, la simazine, le diuron.

QUELQUES DÉFINITIONS

- ▶ **Biodégradable** : dégradable naturellement (sur un temps plus ou moins long)
- ▶ **Mutagène** : qui génère des mutations
- ▶ **Rémanent** : qui subsiste
- ▶ **Teratogène** : effets des substances sur la descendance

La vente de produits phytosanitaires aux jardiniers : une réglementation plus stricte

Pour vendre certains produits catalogués :



T Toxique



Xn nocif



T + très toxique



N Dangereux pour
l'environnement

le distributeur doit être titulaire d'un agrément. L'agrément suppose un personnel compétent et certifié, ayant suivi une formation spécifique. Ces distributeurs ne peuvent proposer et vendre aux jardiniers amateurs que les produits portant la mention " *emploi autorisé dans les jardins* " ou *EA J*

Aucun produit classé toxique, très toxique, mutagène, tératogène ne bénéficie de cette mention.

Le sigle " *UPJ* " est un sigle de firmes, il n'a rien à voir avec la réglementation.

Changement depuis le 31 juillet 2004

La transposition de dispositions européennes, entraîne un nouveau classement environnemental. Ainsi, de nombreux produits bénéficiant de la mention " *emploi autorisé dans les jardins* " seront soumis au classement N, soit " *dangereux pour l'environnement* ", ce qui supposera un agrément obligatoire pour les distributeurs.

Il est préférable de faire ses achats chez des distributeurs agréés et compétents, pouvant donner des conseils et des informations, et d'éviter les produits classés N.

Dans tous les cas, il faut «respecter
les doses et se protéger»

Si vous possédez des produits dangereux aujourd'hui retirés de la vente et interdits d'utilisation tels le lindane, l'endosulfan (insecticides), le linuron, le diuron (dés herbants) ramenez-les en déchetterie, ou lors des collectes spécialement organisées.

Comment ne pas ou moins polluer ?

POUR ÊTRE DES JARDINIERS MODERNES :

- évitons la boulimie de consommation des pesticides.
- utilisons au maximum les insecticides bio à base de bacillus thuringensis, du pyrèthre, anti-limaces à base de métaldehyde, etc.
- respectons les bonnes pratiques de pulvérisation avec un matériel adéquat (pulvérisateur)
- dosons très modérément en consultant les étiquettes et en étalonnant son pulvérisateur.
- intervenons uniquement quand les dégâts atteignent un degré critique.
- apprenons à choisir les produits : lire les indications portées sur l'emballage, éviter les produits étiquetés N.
- utilisons les pesticides avec discernement : certains insecticides tuent les insectes mais aussi leurs prédateurs naturels comme les coccinelles mangeurs de pucerons. Or, chaque larve mange de 200 à 600 pucerons par jour.
- protégeons-nous pendant l'application (gants et bottes au minimum).
- arrêtons les traitements quelques temps avant de récolter les fruits et les légumes.
- lavons soigneusement les fruits ou légumes que nous n'épluchons pas.



- ne jamais oublier que les maladies des plantes peuvent être provoquées par un déséquilibre que nos pratiques peuvent créer ou accélérer.

Exemple : le froid retarde la croissance des jeunes plants (haricots, pommes de terre, tomates...) et augmente leur sensibilité aux maladies.

- les pucerons peuvent apparaître après un excès d'engrais.
- les acariens s'attaquent aux légumes, fruitiers, plantes ornementales. Le développement des acariens est favorisé par la chaleur, la sécheresse, une fertilisation surabondante et le manque d'humus.

Trop d'engrais chimiques
▶ plante plus fragile
plus d'insectes et de maladies

Apprendre à vivre avec l'herbe et ne pas être obsédé par les insectes :
ils n'ont jamais tué personne via les plantes

CHANGER NOS MÉTHODES

● *Pensons aux plantes qui s'entraident*

Plantes	aident à...
Fraisiers + ail	lutter contre les maladies cryptogamiques et les acariens
Carottes + oignons ou poireaux	lutter contre la mouche de la carotte, du poireau ou la mouche de l'oignon
Chou + trèfle	leurrer les chenilles du chou + le trèfle nourrir le chou en azote
Tagète (oeillet d'Inde)	repousser les nématodes des racines
Infusion de lavande et de tanaïsie	repousser les fourmis
Infusion de menthe, d'ail et d'ortie	repousser les pucerons
Capucines (plantées près des plants à protéger)	attirer les pucerons
Ails d'ours, euphorbe épurge	repousser campagnoles et mulots

De nombreuses autres méthodes de ce style existent...

- les rotations de plusieurs années (ne pas mettre de plantes de la même famille au même endroit)
- les paillages végétaux (écorces, tontes de pelouses, feuilles, paillettes de chanvre ...) protègent le sol des chaleurs, le nourrissent et limitent la pousse des herbes non souhaitées.

QUELQUES TRUCS ET ASTUCES

◆ *la plupart du temps, l'apport d'engrais est inutile. Un apport de compost ou de fumier et d'un peu de cendres de bois est largement suffisant pour les cultures.*

◆ *faire plusieurs faux semis (préparer le sol pour le semis, attendre quelques jours, détruire les plantes qui poussent). Après 2 à 3 faux semis, on sèmera ce que l'on souhaite, il y aura beaucoup moins de "mauvaises herbes".*

◆ *contre la mousse, ne pas utiliser de sulfate de fer : les mousses se développent dans les sols acides et le sulfate de fer acidifie le sol. Préférons une aération du sol (scarification ou grelinette) et des apports de roches calcaires pour remonter le PH.*

Et puis
« trop gros et trop beau =
ennemi du bon et du nutritif ».

Produit	Usage	Toxicité	Remarques
Bacillus Thuringiensis	Chenilles	Pas de toxicité	Lutte biologique très efficace
Pyrèthre et/ou roténone	La plupart des insectes	Toxique pour les animaux à sang froid	Se dégrade à la lumière du soleil
Purin d'ortie	Bio-stimulant du végétal et du sol	Pas de toxicité	Applications tous les 10/15 jours à 10 %
Purin de fougère	Insectes du sol	Pas de toxicité	Utiliser pur sur le sol ou dilué sur les cultures

Sachons aussi repérer sur les emballages la mention :

«*utilisable en agriculture biologique*»

ATTENTION *au glyphosate*

Les désherbants constitués à base de glyphosate, tel le très connu *Roundup*, ont été longtemps considérés comme biodégradables et non nocifs. En fait, cette molécule, que l'on retrouve dans les eaux de surface met du temps à se dégrader, et des études récentes ont montré que l'exposition au glyphosate peut provoquer des anomalies dans le fonctionnement du cycle cellulaire. Il faut donc pour l'utiliser, comme tout autre produit, se protéger.

NOS AMIES LES COCCINELLES



Les pucerons qui ont envahi notre jardin font de la résistance aux pesticides ? Abandonnons donc nos produits chimiques pour un auxiliaire de lutte biologique redoutable contre le puceron : la coccinelle.

On les trouve dans les jardinerie pour la modique somme de 12 € la boîte de 60 larves. Une dizaine de larves par plante infectée suffit.

Nous voilà prêt à mener bataille contre les pucerons tout en respectant notre environnement. Alors tous à nos coccinelles !! Pour en savoir plus : BIOTOP : producteur de coccinelles (liste complète des points de vente) http://www.biotop.fr/04produits/f_harmonia.htm

